

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 novembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° II-1772

présenté par

Mme Le Pen, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu et M. Pajot

ARTICLE 38**ÉTAT B****Mission « Cohésion des territoires »**

Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	0	0
Aide à l'accès au logement	0	0
Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	0	0
Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	0	0
Interventions territoriales de l'État	0	0
Politique de la ville	0	25 000 000
TOTAUX	0	25 000 000
SOLDE	-25 000 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'échec de la politique de la ville n'est plus à démontrer ; des milliards ont été engloutis sans que la situation se soit améliorée dans ces quartiers. En effet, sans un retour de la sécurité aucune politique publique se sera efficace.

En outre, les dégradations continues du cadre de vie rend toute rénovation tout à fait inutile. Cet amendement propose de supprimer la ligne budgétaire de l'action 04 (Rénovation urbaine et amélioration du cadre de vie) du programme 147